

Immouve!



Faisons de Villejuif un modèle de ville durable pour les générations à venir !

Canicules, sécheresses, pluies intenses, mais aussi explosion des coûts de l'énergie et pénuries alimentaires... les arguments justifiant l'urgence d'une transition écologique s'accumulent et pèsent de plus en plus lourd dans les quotidien de chacun.e. Les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat confirment qu'il ne s'agit plus de prévenir le changement climatique mais bien à présent de s'y adapter.

La transition écologique, un des trois piliers du programme municipal à Villejuif, vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Villejuif s'engage, tant dans le quotidien de la collectivité que dans les actions menées pour et par les habitant.e.s.

Cette volonté municipale s'est illustrée ces derniers mois par des actions ambitieuses et innovantes comme le choix d'acquérir d'une ferme municipale dans l'Yonne, la végétalisation des cours d'écoles, la limitation de la vitesse des routes communales à 30km/h, le déploiement de l'éclairage 100% Led dans l'espace public, etc.

Le Conseil municipal du 9 mai était spécialement dédié aux questions de transition écologique. Energie, sobriété numérique, achats durables, transports, alimentation, santé, déchets, biodiversité, eau, tous les axes ont été abordés au travers des 16 délibérations portant autant de mesures qui contribueront à construire l'avenir de la Ville.



Pierre Garzon, maire de Villejuif



« Il nous faut être à la hauteur, enclencher des changements profonds. »

Pourquoi avoir fait ce choix d'un Conseil municipal exclusivement dédié à la transition écologique ?

À Villejuif, les deux premières années de la mandature ont déjà permis d'enclencher la majorité des engagements du programme en la matière avec une approche pédagogique et citoyenne du sujet, en privilégiant souvent la concertation. On pense aux Assises de la mobilité, à toutes les rencontres avec les habitant·e·s sur les projets de créations ou de transformations d'espaces verts, aux cours EVEIL, ou encore aux réorientations de projets urbains plus écologiques, y compris quand ce n'était pas la commande initiale.

Les réalisations concrètes sont déjà là et il s'agit aujourd'hui d'opérer une bascule plus opérationnelle, pour aller plus loin. Cela implique un pilotage plus centralisé et surtout l'élaboration d'une stratégie de transition écologique qui embrasse tous les domaines : énergies, mobilités, santé, finances, sobriété numérique... c'est l'ambition de ce Conseil municipal dédié et c'est également la raison pour laquelle je porte directement la délégation Transition Écologique depuis juillet dernier.

Certains choix paraissent tout de même risqués ?

Porter une stratégie ambitieuse qui vise à transformer la manière dont une ville se construit, repenser un modèle de développement et de gestion d'une ville de 60 000 habitant·e·s comporte naturellement une part d'incertitude. Mais face à l'urgence et l'importance des enjeux qui nous font face, **il nous faut être à la hauteur et assumer d'enclencher des changements profonds qui pour certain·e·s, oui, bousculent des habitudes et nécessitent des temps d'adaptation.**

Si certaines mesures sont largement partagées et consensuelles (ex : le recyclage des téléphones, l'atlas de la biodiversité), d'autres décisions peuvent faire débat dans la population (ex : limiter la circulation routière à 30Km/h sur toute la ville) ou paraître, aujourd'hui hors des sentiers battus pour une collectivité (ex : l'achat d'une ferme pour produire nos propres denrées en régie). C'est pleinement assumé car il faut cette part d'innovation pour construire la Ville de demain. Pour cela, **nous nous inspirons d'autres collectivités pionnières et espérons aussi que d'autres nous suivront pour que ces expérimentations deviennent demain des modèles.**

Des décisions coûteuses ?

Si les mesures de ce Conseil portent des investissements importants, elles n'obèrent en rien le budget ou les capacités de développement futures du service public villejuifois. Rendre public notre volonté d'innovation nous a également permis de déclencher des partenariats avec des laboratoires de recherche comme la Chaire partenariale d'agriculture urbaine d'AgroparisTech sur les projets de ferme rurale et urbaine ou encore l'université Paris 1 qui mobilise une dizaine d'étudiants en Science de l'Univers sur le long cours. **Avec ce Conseil municipal, nous portons une vision de long terme, c'est également le cas en matière budgétaire. Les investissements que nous votons sont des investissements d'avenir qui, pour certain·e·s, généreront d'importantes économies dans les années et décennies qui viennent.**

Je pense par exemple à l'achat de la ferme à Tannerre-en-Puisaye, qui est un investissement bien moins coûteux que prévu à l'origine (500K contre 1M de prévu) et qui intègre des économies en fonctionnement à la Ville grâce à la maîtrise des coûts de séjours qui explosent aujourd'hui mais aussi grâce à la production agricole biologique qui alimentera directement les crèches de la Ville et permettra ainsi de faire fi des difficultés d'approvisionnement de produits bio et de leur coût très volatiles.

Agir pour la transition écologique, c'est aussi une contribution collective...

Les décisions prises ces derniers mois nous permettent de nouer des partenariats nombreux. Lors du Conseil municipal, **13 des 16 délibérations qui ont été soumises au vote concrétisent la participation de la Ville à des réseaux**, à du travail collaboratif avec des acteurs économiques, associatifs, institutionnels. Les 2/3 des délibérations présentées portent sur des projets qui s'appuient sur l'énergie citoyenne, y compris sur des sujets techniques comme les panneaux solaires puisque l'idée est de contribuer à un projet participatif et citoyen pour le développement local d'énergie renouvelable.



4 actions phares

Achat d'une ferme bio



La Ville va acheter la ferme des Fremis à Tannerre-en-Puisaye dans l'Yonne. Ce terrain de 12 hectares comprend une ferme et 3 hectares cultivés en agriculture biologique toujours en activité. C'est un projet symboliquement fort. En Île-de-France, peu de villes ont déjà mis en place un système alimentaire bien pensé, développé et innovant.

Cette exploitation permettra une production de fruits et légumes bio destinés aux crèches de la Ville : 230 repas quotidiens bénéficieront de cette production ! De plus, des paniers, composés de fruits et légumes de saison seront mis à disposition des familles villejuifois disposant de revenus modestes.

En termes de santé publique, rendre plus accessibles des produits bio et locaux représente une avancée importante. Des enjeux de création de liens, d'accessibilité sociale, d'éducation alimentaire, de don alimentaires ou encore de valorisation du patrimoine doivent être mentionnés.

Ce projet permet également d'agir pour le droit aux vacances. Ce terrain permettra aux enfants de la ville qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances d'avoir accès

à un écrin de verdure à proximité et pourra accueillir les familles villejuifois pour des sorties au vert à la journée, en week-end ou en vacances.

> *France Inter* : le journal de 8h du 19/04/2023 - 12'45

> *Le Parisien* du 27/02/2023 : Villejuif convoite une ferme de l'Yonne pour y organiser des séjours nature et approvisionner ses crèches

Objectif : 100 % éclairage Led

La Ville se dote en luminaire Led pour son éclairage public. Une grande campagne de rénovation de près de 2500 lampadaires est en cours jusqu'en 2024. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB), en charge de l'éclairage des rues, avait négocié, pour l'ensemble des villes dont Villejuif, un marché à performance énergétique pour répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement. Le Conseil municipal du 9 mai a approuvé le versement de 400 000 € au GOSB.

La Ville a engagé une campagne similaire sur les espaces extérieurs de son patrimoine : groupes scolaires, stades, parcs, etc. Ces initiatives ont pour objectif d'optimiser les performances énergétiques, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'éclairage. Cela permettra 52% d'économie d'énergie.

Cours ÉVEIL Égalitaire, Végétalisée, Écologique, Inclusive et Ludique.



La Ville a lancé une initiative ambitieuse pour rénover les cours d'écoles élémentaires. Depuis le printemps 2021, elle a créé les nouvelles cours EVEIL, qui doivent répondre à des critères environnementaux et sociaux, notamment en luttant contre les discriminations.

En effet, face au réchauffement climatique, les épisodes de sécheresse et la fréquence des canicules vont s'accroître ; et les cours d'écoles encore principalement asphaltés et imperméables aujourd'hui participent à l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants.

Un des objectifs premiers du projet reste l'amélioration du bien-être des enfants. Dans une logique d'inclusion, il a fallu penser une meilleure répartition des espaces de la cour pour équilibrer les occupations de tous les enfants : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes. Les écoles Henri-Wallon, Joliot-Curie et

Paul-Vaillant-Couturier sont les trois premiers établissements concernés par cette initiative. Cette démarche prend en compte l'environnement scolaire et le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et récréatives.

> *L'humanité* du 03/01/2023 : À Villejuif, les cours d'école deviennent les poumons verts de la ville

> *Le Parisien* 08/09/2021 : « C'est mieux qu'avant » : plus verte, cette cour d'école de Villejuif fait de la place aux filles

Une ville à 30 km/h

La Ville de Villejuif a récemment décidé de limiter la vitesse de circulation dans ses rues à 30km/h, pour, entre autre, encourager les mobilités douces et réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, en réduisant la vitesse des voitures, la Ville cherche à améliorer la sécurité des usagers et à encourager l'utilisation des modes de transport doux.

La limitation de vitesse permet également de réduire les nuisances sonores et la pollution atmosphérique, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitant.e.s de la ville. Cette mesure s'inscrit dans une volonté plus large qui est de réduire la place de la voiture en ville et de promouvoir des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.



Conseil municipal 100% dédié à la transition écologique

Outre l'acquisition de la ferme des Frémis à Tannerre-en-Puisaye, 15 autres délibérations importantes ont été adoptées lors du Conseil municipal du 9 mai.

1. Ferme « Les Frémis » - Création de postes

L'achat de la ferme des Frémis s'accompagne de deux créations de poste à temps complet : un/une responsable d'exploitation et un/une maraichère. Ces personnes assureront l'exploitation et l'acheminement des productions.

2. Convention avec AgroParisTech

La Ville souhaite installer une ferme urbaine dans la partie sud de la Zac Campus Grand Parc. Les fonctions attendues de cette ferme urbaine et son design précis sont encore à définir, cependant, le souhait est d'ores et déjà que des complémentarités (en termes de productions, de publics et/ou de fonctions) soient recherchées avec la ferme de Tannerre-en-Puisaye. La Ville fera appel au bureau d'expertise en agricultures urbaines qui est intégré à AgroParisTech Innovation pour l'accompagner. Une convention sera signée avec cette structure de recherche.

3. Adoption de la charte de transition écologique de la Zac Campus Grand Parc

Le projet Campus Grand Parc bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle à proximité de Paris et dans un environnement scientifique de premier plan. Il a pour ambition de créer un quartier mixte au sein duquel un campus international côtoie des logements, des emplois, des transports, des commerces et des services utiles aux habitant-e-s.

La charte de Transition Écologique vise à encadrer la conception, la réalisation et la gestion de tout projet au sein de la Zac. En la signant, aménageurs, collectivités, promoteurs, opérateurs s'engagent à adhérer à la démarche de transition écologique et à mettre en œuvre durablement les actions qui les concernent. Elle a valeur d'engagement en faveur d'un quartier durable, égalitaire et respectueux de l'environnement.

4. Convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Villejuif souhaite entretenir et développer la biodiversité sur son territoire. Elle s'est engagée dans la construction d'un atlas de la biodiversité en partenariat avec la Métropole du Grand Paris. Il permettra de disposer d'une base de données sur l'état de la biodiversité et les actions à mener pour la préserver ou la favoriser. Ce travail ne pourra se faire sans la mobilisation des habitant-e-s, en particulier des plus jeunes. La Ville s'est donc adressée à la LPO pour mener ce projet.

5. Adhésion à l'association Ekopolis

L'association Ekopolis a pour but d'accélérer la mise en œuvre de pratiques durables dans les champs du renouvellement urbain et de la réhabilitation. Elle organise chaque année plus d'une centaine de visites de sites remarquables, conférences, masterclasses ou webinaires. La Ville a déjà eu l'occasion de travailler avec ce réseau auquel le Conseil municipal a proposé d'adhérer afin de rejoindre sa dynamique.

6. Panneaux solaires : adhésion à Sud Paris Soleil

Villejuif a engagé un plan pluriannuel d'isolation thermique et de diversification des sources d'énergies pour verdir encore plus son approvisionnement. Le diagnostic des bâtiments municipaux est désormais finalisé et le plan d'action a permis de dégager plusieurs priorités pour la suite de la mandature. L'un des objectifs est d'augmenter la part des énergies solaires et la géothermie. Concernant le solaire, plusieurs solutions seront déployées avec l'adhésion à la coopérative Sud Paris Soleil.

- Développer la production d'énergie solaire pour un territoire à énergie positive,
- sensibiliser les habitant-e-s à la maîtrise de la consommation énergétique,
- permettre à tout habitant-e d'investir dans le développement des énergies renouvelables.

7. Dépollution du site du Fort de la Redoute

Le site du Fort de la Redoute au parc des Hautes-Bruyères, sur un terrain appartenant à l'État, a été illégalement occupé, pendant près de deux ans. Véritable décharge sauvage, près de 45 000m³ de déchets y ont été entreposés, dont certains sont toxiques (amiante, plomb, cyanure, mercure...). En

juillet 2021, le site est évacué par les forces de l'ordre et la DDFIP annonce le lancement d'une étude visant à expertiser le volume et la nature des déchets entreposés. Un an plus tard, le marché public lancé par l'État n'a pour seul objet que le déblaiement du terrain, et ne comprend pas la dépollution, et ce alors même qu'un rapport Envisol de la même année signale que 20 zones à risque de pollution potentielle ou de pollution connue y ont été mises en évidence. À la suite de ce constat et face à l'inaction de la Préfecture du Val-de-Marne, le Conseil municipal a demandé au Maire, de mener une action en justice.

8. Abondement des fonds de compensation des charges territoriales pour la finalisation de la modernisation de l'éclairage public

Aujourd'hui 70% du parc de luminaires de voirie communale est actuellement composé de Led. L'objectif est de passer à 100% d'ici fin 2024. Le Conseil municipal a proposé de verser 400 000 € au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour atteindre cet objectif.

9. Régie publique de l'eau

Villejuif est historiquement intégrée au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (Sedif), et a fait le choix de ré-adhérer à ce syndicat en décembre 2017. Entretemps, la structuration locale de fourniture d'eau potable s'est trouvée largement modifiée puisque 9 communes du nord de l'EPT, puis 4 communes du sud de ce territoire ont fait le choix de quitter le Sedif et de créer des régies. Villejuif ambitionne à présent de rejoindre la Régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre.

10. Convention avec SIPP'n'CO adhésion au 8e bouquet

Afin de mieux connaître le patrimoine de la ville (réseaux, bâtiments, géomètre-expert, etc.) et mieux prendre en compte l'évolution de la réglementation en matière de prise en charge environnementale des matériaux dangereux notamment amiantés, la Ville souhaite étendre son partenariat avec SIPP'n'CO, l'outil d'achat mutualisé du Sipperec.

11. Convention CAUE - récupération d'eaux pluviales

Alors que la ressource en eau diminue, la récupération des eaux pluviales apparaît comme une solution utile pour différents usages comme l'arrosage des parcs, le lavage des véhicules communaux, le nettoyage des rues ou encore l'alimentation des chasses d'eau. La Ville sollicite le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne afin de l'aider à développer une stratégie en la matière.

12. Modification du règlement d'attribution des subventions aux bailleurs sociaux pour la réfection de leurs voiries et espaces verts

Afin d'amplifier l'action volontariste en matière de soutien aux mobilités douces, la Ville élargit l'appel à projets visant à soutenir la capacité d'investissement des bailleurs sociaux. Désormais il sera possible de subventionner la création de locaux de stationnement sécurisés pour les vélos, leur réaménagement et leur équipement (arceaux, mobilier, station d'outillage...).

13. Convention d'entretien d'un espace vert appartenant à Valdevy par la Ville

Dans le cadre d'un appel à projets, le bailleur Valdevy a présenté un projet de création d'espace vert reliant la résidence Armand-Gouret à l'avenue de la République. Il permettra à la fois d'apporter de la fraîcheur et de désenclaver le quartier tout en améliorant le lien social autour du nouvel espace requalifié. Les travaux seront réalisés par le bailleur et l'entretien sera assuré par la Ville, dans le cadre d'une convention.

14. Convention avec le bailleur social Seqens

Dans le cadre de son action en faveur de la biodiversité, des îlots de fraîcheur, de la désimperméabilisation et de l'augmentation des espaces naturels, la Ville a décidé de modifier la destination du terrain situé au 102 rue Ambroise-Croizat pour en faire un espace vert ouvert au public. Cette friche de plus de 2 000 m², propriété du bailleur Seqens fait actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation et de résidentialisation.

15. Création d'un Conseil local de la transition écologique (CLTE)

Le Conseil local de la transition écologique sera un espace d'échanges et de dialogue, permettant de mobiliser l'intelligence collective et de mettre en lien des acteurs de la transition écologique (associations, hôpitaux, entreprises, commerces, mais également tous les habitants voulant s'impliquer).

16. Réforme et don pour le recyclage de téléphones mobiles

L'administration de Villejuif renouvelle chaque année une partie de son matériel de téléphonie mobile. Elle souhaite valoriser ces matériels anciens mais pour la majorité fonctionnels afin de leur assurer une seconde vie. Elle s'appuiera sur l'entreprise MonExTel qui participe à l'économie sociale et solidaire. Les téléphones collectés sont intégralement triés, testés et reconditionnés en France sur une plateforme logistique développée en coopération avec un Etablissement et service d'aide par le travail. Enfin une partie de la vente par MonExTel des mobiles reconditionnés permettra de financer une association caritative.

Les partenaires

Aménagements durables

• Ekopolis

Association qui encourage le développement durable dans les champs de l'aménagement et de la construction, notamment du renouvellement urbain et de la réhabilitation, Il mobilise un réseau d'acteurs concernés de la Région Île-de-France.
www.ekopolis.fr

• Valdevy

Organisme public d'intérêt général qui contribue à loger la population, Il construit des logements sociaux, veille à leur gestion, leur réhabilitation, leur entretien, tout en assurant information et proximité à ses locataires.
www.valdevy.fr

• Seqens

En 2022, Seqens est devenue la première Société à mission du groupe Action Logement. Seqens répond à des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux. Son parc est composé de 105 000 logements dans plus de 310 communes franciliennes.
www.seqens.fr

Agriculture urbaine

• Exp'AU / AgroParisTech Innovation

Intégré à AgroParisTech Innovation, Exp'AU est une interface entre les équipes de recherche, les entreprises, les agences, les collectivités territoriales et l'Etat, dans la gestion et la réalisation de programmes et contrats de mission.
www.agroparistech.fr/innovation/agroparistech-innovation

Energies

• Sud Paris Soleil

C'est une coopérative pour le développement local d'énergies renouvelables. Elle est portée à l'origine par des habitant.e.s de Cachan et d'Arcueil, afin de participer à la lutte contre le réchauffement climatique par des actions concrètes. Elle facilite l'installation de panneaux solaires sur les toitures.
<https://sudparis-soleil.fr>

• CAUE 94

Le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne assure des missions de conseil aux particuliers et aux collectivités locales, d'information et de formation des professionnel-le-s et de sensibilisation du public, aux questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.
www.caue94.fr

• Semhach

A l'initiative des Villes de L'Hay-les-Roses et Chevilly-Larue, la Semhach est une société publique locale d'énergie et maintenance. Elle gère et exploite le plus grand réseau géothermique européen pour le compte du syndicat intercommunal pour la géothermie (Sygéo) regroupant les trois communes.
www.semhach.fr

• EPT Grand-Orly Seine Bièvre

L'Établissement public territorial compte parmi ses compétences la construction, l'aménagement, et l'entretien des voies, dont la gestion de l'éclairage public. Il a adopté récemment son schéma directeur d'aménagement de l'éclairage urbain.
www.grandorlyseinebievre.fr

• SIPP'n'Co

C'est une centrale d'achat sipperec. Elle permet le groupement de commandes d'achat dans les domaines de la performance énergétique, la mobilité propre, la téléphonie, les réseaux et infrastructures internet, les services numériques prestations techniques pour le patrimoine...
www.sipperec.fr

Biodiversité

• Ligue pour la protection des oiseaux

Association reconnue d'utilité publique qui a pour objectif de protéger la nature. Ses 3 grandes missions : la connaissance et la protection de la biodiversité, la préservation des espaces naturels, l'éducation à l'environnement.
www.lpo.fr

• Métropole du Grand Paris

Intercommunalité qui regroupe 131 communes et 7,2 millions d'habitants.e.s. Le défi qu'elle relève est celui du développement et de l'aménagement économique, social et culturel, de la protection de l'environnement et de l'attractivité internationale.
www.metropolegrandparis.fr

Sobriété numérique

• MonExTel – Groupe Recommerce Solutions

Collecte, tri et reconditionnement de téléphones mobiles en France sur une plateforme logistique développée avec un Esat avant remise en vente sur le marché de l'occasion, au profit d'associations caritatives.
www.recommerce-group.com



Contact

Alexandre Pech

Directeur adjoint de la Communication
et des Relations publiques

01 45 59 25 11 • a-pech@villejuif.fr